

**Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette
Mardi 12 janvier 2010 - Ecole élémentaire 10, rue Henri Noguères**

Réunion animée par Jérôme AMORY, délégué du maire pour le quartier Bassin de la Villette

- En présence de Mao PENINOU, adjoint au Maire de Paris, conseiller délégué du 19^{ème} chargé des relations avec les corps de sécurité, de la prévention, et du civisme et de Christophe-Adji AHOUDIAN, adjoint au Maire chargé de la jeunesse.

Vivre ensemble dans notre quartier

- Intervention de Christophe-Adji AHOUDIAN :

Comité d'initiative du vivre-ensemble : Mis en place suite aux incidents survenus entre juin et novembre 2008 opposant des groupes de jeunes du quartier Flandre et de la rue Petit avec la volonté de rassembler différents acteurs socio-éducatifs afin de réfléchir sur ces événements et sur des initiatives visant à améliorer le vivre-ensemble en favorisant le dialogue interculturel et la lutte contre les discriminations (partenariat avec des associations comme SOS Racisme, l'Union des Etudiants Juifs de France).

Certains collèges travaillent ensemble sur des projets : les collèges Méliès (45, rue de Tanger) et Beth Anna (49 rue Petit) se sont associés sur un projet d'écriture de slam ; les collèges Michelet (70 rue de l'Ourcq) et Méliès se sont retrouvés à l'initiative du club de prévention APSV autour de l'apprentissage de la musique de chambre. Les antennes Jeunes Curial et Flandre ont utilisé la vidéo avec les jeunes de ces deux sites pour réfléchir sur la nature de leurs rivalités (micro-trottoirs qui donneront lieu à une projection et un débat).
Le comité du vivre-ensemble du côté de la prévention :

On constate que les jeunes délinquants ont très souvent rencontré des problèmes familiaux : actions pour accompagner les parents comme un « atelier parentalité » mis en place par le Procureur de la République.

Les moyens des clubs de prévention et centres sociaux ont été renforcés avec un poste supplémentaire pour J2P et le recrutement de 2 éducateurs supplémentaires pour l'AJAM. Une réflexion est en cours sur la mise en place d'une équipe de médiation de jour spécifique dans le quartier Flandre.

Organisation d'évènements festifs :

- « Festival Talents du 19^{ème} » en juillet 2009, avec la participation d'Oxmo Puccino qui a donné un concert gratuit à la Rotonde.
- « Milhaud en fête » en avril 2009,
- Fête du quartier Flandre (permettant de rapprocher les quartiers Riquet et Curial/Cambrai)
- « Festival de la diversité » organisé à l'initiative d'Adama Daouda-Kouadio, conseiller délégué chargé de la diversité, en novembre 2009, et lancement de l'observatoire de la diversité.

Questions/remarques :

- Il n'y a pas de place pour les jeunes, diplômés ou pas, il faudrait réimpulser les mouvements d'éducation populaire.

Actuellement, les structures de l'arrondissement consacrées à la jeunesse (centre d'animation, Antennes Jeunes) sont gérées par la Ligue de l'enseignement, qui est une Fédération d'éducation populaire. Cependant, les fonctions initiales de ces fédérations comme les colonies de vacances ne sont plus remplies pour plusieurs raisons : sécurité, réglementation trop contraignante, réticences des parents, coûts importants répercutés sur le prix ; par conséquent, seuls les comités d'entreprises y ont accès.

- Nécessité de rappeler la signification de la loi de 1905 aux jeunes, qui ont tendance à se définir par rapport à leur religion.

La laïcité implique de ne pas parler de religion ou de politique tout en respectant les idées de l'autre. Souhaiter le dialogue interreligieux n'est pas contraire à la laïcité.

- Lorsque des jeunes restent dehors tard le soir, pourquoi leurs parents n'interviennent-ils pas ?

Le rôle des parents est très important, des associations se sont créées après les événements de 2008, comme, par exemple, aux Orgues de Flandre le « Rassemblement des mères du 19^{ème} ». Par des groupes de paroles et la réalisation d'un film, elles cherchent à améliorer le quotidien et les liens par delà les disparités et participer ainsi au maintien de la cohésion du quartier.

➤ Intervention de Mao PENINOU

Le statut de Paris est spécial car, depuis le Premier Empire, certaines prérogatives municipales sont confiées à l'Etat et notamment le maintien de l'ordre. Il n'y a pas de police municipale à Paris, la Direction de la Prévention et de la Protection a pour mission d'assurer la protection des agents, équipements et bâtiments municipaux. Un partenariat existe néanmoins avec les **Contrats de Sécurité d'Arrondissement** signés par le Maire d'arrondissement, le représentant du Procureur de la République et le Commissaire central. Des structures agissent sur le plan de la prévention comme les clubs de prévention, les associations d'éducation populaire.

Dans le quartier, les riverains sont confrontés à des nuisances sonores, dans ce domaine la Ville projette de mettre en place une équipe de médiation. L'accent est mis en général sur la médiation, dont les effets ne sont pas immédiats.

Concernant les jeunes, il est important de les orienter vers les structures qui leur sont adressées et qu'ils ne connaissent pas forcément.

La déscolarisation touche beaucoup l'arrondissement (environ une centaine de jeunes de moins de 16 ans), notamment à la suite d'exclusions et dès la primaire.

En parallèle, la délinquance touche des mineurs de plus en plus jeunes ; phénomène encouragé par le fait que l'âge de la responsabilité pénale ne cesse de baisser. L'appât des gains engendrés par le trafic de drogue motive également la jeune délinquance.

Questions/remarques :

- Quelle est la position de M. Peninou sur le projet de vidéo-surveillance ?

Le Conseil d'Arrondissement a voté en faveur du plan de vidéoprotection. M. PENINOU craint que ça ne fasse que déplacer les problèmes, et est plutôt favorable à la présence humaine d'une police de proximité. Cependant, le système de vidéoprotection sera encadré par un comité d'éthique présidé par le président de la Ligue des Droits de l'Homme.

- Demande de précisions sur les « correspondants de nuit » :

Leur action est centrée sur la prévention, la médiation, en partenariat avec les services sociaux, techniques, la police, les secours. La première équipe parisienne fut mise en place en 2004 dans le 19^{ème}, quartier Bas-Belleville, étendue en 2008 sur le 20^{ème}, dans le secteur Piat/Faucheurs/Envierges. Une deuxième équipe est souhaitée dans le 19^{ème} autour de Stalingrad.

- Comment signaler l'absentéisme sans recours à la répression ?

En faisant appel à la Police, on fait respecter l'obligation de scolarité. Les éducateurs n'ont pas de pouvoir de contrainte.

- L'association Cafézoïde suggère que la maison située au 39 quai de la Loire soit une sorte de phare qui s'allumerait à la tombée de la nuit et signalerait qu'il est temps de cesser de faire du bruit sur le bassin.

- Vers 1995, la présence prolongée de forains sur la place de la Bataille de Stalingrad avait permis d'arrêter le trafic de stupéfiants.

Le projet de réaménagement de la Rotonde peut avoir un effet positif sur ce problème.